Nations Unies A/C.2/57/2

Assemblée générale

Distr. générale
24 septembre 2002
Français
Original: espagnol

Cinquante-septième session
Deuxième Commission
Point 84 c) de l'ordre du jour
Questions de politique macroéconomique : science et technique au service du développement

Lettre datée du 12 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le premier Forum mondial des biotechnologies, organisé par notre gouvernement et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, aura lieu du 9 au 12 septembre 2003 à Concepción, dans la région du Bío-Bío, au Chili.

Tout au long de ces 30 dernières années, la biotechnologie a évolué de façon révolutionnaire pour devenir, parallèlement à ce que l'on appelle la société de l'information, l'un des piliers de l'économie du savoir. Cette économie du savoir semble être de plus en plus concentrée dans les pays développés, ce qui creuse encore davantage l'écart entre ces pays et les pays en développement.

Dans ce contexte, le Forum aura pour objet d'analyser la question des rapports entre la biotechnologie et l'industrie (bio-industrie), dans le cadre des quatre thèmes ci-après : bioéthique; cadre réglementaire (biosécurité, personnes, environnement et brevets); développement (gestion des connaissances, capacités, possibilités industrielles et alliances stratégiques); et réseaux (nationaux, internationaux, publics et privés), de sorte que les progrès réalisés dans chacun de ces domaines puissent effectivement bénéficier à l'humanité dans son ensemble, et ce, d'une façon compatible avec les valeurs et les principes éthiques internationalement reconnus.

02-60342 (F) 300902 300902

Pour que les travaux de ce forum consacré au développement de la biotechnologie et à la coopération internationale qui y est associée fassent l'objet de la diffusion la plus large possible et que puissent y participer gouvernements, organismes internationaux, organisations non gouvernementales et représentants du secteur privé et de la société civile, le Gouvernement chilien souhaiterait présenter un projet de résolution au cours de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale au titre de l'alinéa concernant la science et la technique au service du développement.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant Permanent
(*Signé*) Juan Gabriel **Valdés**